



Pôle Achats
5, Allées Antonio Machado
31058 Toulouse Cedex 9

Marché 2026PSFCORD016

Réalisation d'un espace de pause et de rencontre sensoriel et inclusif

Lot 1 : Menuiserie

Cahier des Clauses Techniques Particulières C.C.T.P.

Table des matières

1. STIPULATIONS GENERALES	3
1.1 Objet du marché	3
1.2 Présentation et contexte	3
1.3 Contexte du projet	3
1.4 Description synthétique du projet	3
1.5 Localisation et caractéristiques du site	3
1.6 Documents techniques	4
2. STIPULATIONS TECHNIQUES	5
2.1 Principes généraux	5
2.2 Structure 1 – Zone d'exposition	5
2.3 Structure 2 – Cocon actif	6
2.4 Structure 3 – Cocon passif	7
2.5 Normes et restrictions	8
2.6 Spécifications communes	8
3. CONTRAINTES DU PROJET	8
3.1 Délai de réalisation	8
3.2 Réunions de coordination	8
3.3 Livraison	9
3.4 Visite de parfait achèvement	9
3.5 Maintenance	9

1. STIPULATIONS GENERALES

1.1 Objet du marché

Le besoin objet du présent cahier des clauses techniques particulières (CCTP) vise à : Réalisation d'un espace de pause et de rencontre sensoriel et inclusif - Lot 1 : Menuiserie

Les prestations attendues portent sur la fabrication, la fourniture et l'installation des ouvrages décrits au présent document.

1.2 Présentation et contexte

Le centre universitaire de Tarn-et-Garonne, situé à Montauban, est un campus accueillant des formations des trois établissements universitaires de l'Université de Toulouse au sein d'un environnement agréable, à taille humaine et fraîchement rénové.

À ce jour, le campus ne dispose pas d'espace intérieur spécifiquement dédié au calme et au repos des usagers, en dehors de la bibliothèque. Cette situation ne permet pas de répondre pleinement aux besoins des étudiants souhaitant bénéficier de temps de pause entre les enseignements.

Ce constat concerne plus particulièrement les étudiants en situation de handicap psychique ou cognitif, sensibles aux surstimulations sensorielles, dont le nombre est en progression.

Le présent marché vise à répondre à ce besoin par la création d'un espace adapté, favorisant le repos, la régulation sensorielle et les interactions.

1.3 Contexte du projet

Le projet s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets CEVEC VUE 2025 (Contribution de vie étudiante et de campus dans les villes universitaires d'équilibre) porté par Université de Toulouse.

L'Institut Supérieur Couleur Image Design a obtenu un financement pour la réalisation de cet espace.

Le projet résulte d'une démarche de conception participative associant des étudiants volontaires au cours de l'année universitaire 2024-2025. Il fait suite à une première consultation réalisée en 2024 (référence 202421), engagée dans le cadre d'un précédent financement.

1.4 Description synthétique du projet

Le projet consiste en la fabrication et l'installation de dispositifs destinés à aménager un espace de pause et de rencontre au sein du hall d'entrée de la bibliothèque du campus, espace également utilisé pour des expositions.

L'aménagement comprend trois zones fonctionnelles complémentaires :

- ❖ **Un espace « cocon actif »**, intégrant des dispositifs de stimulation sensorielle, notamment par l'usage de lumières colorées et d'ambiances sonores ;
- ❖ **Un espace « cocon passif »**, conçu comme une zone de repos, intégrant un dispositif lumineux sans diffusion sonore ;
- ❖ **Un espace d'exposition**, destiné à l'affichage et à la présentation de travaux, accessible à l'ensemble des usagers.

Les prestations incluent l'ensemble des ouvrages nécessaires à la bonne réalisation de ces espaces, conformément aux documents techniques fournis.

1.5 Localisation et caractéristiques du site

Les prestations seront réalisées pour le compte de Université Toulouse Jean Jaurès.

Les ouvrages seront installés dans le hall de la médiathèque Montauriol, propriété du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne.

Le bâtiment concerné est un établissement recevant du public (ERP) de type RS, classé en 5e catégorie.

Un organisme de contrôle technique interviendra, préalablement et postérieurement à l'installation, afin de vérifier la conformité des ouvrages aux réglementations en vigueur.

1.6 Documents techniques

Les plans au format Autocad ainsi que le cahier de conception technique seront transmis aux candidats sur demande expressément via la plateforme <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

Des éléments graphiques et visuels complémentaires sont annexés au présent dossier afin de préciser les attentes fonctionnelles et esthétiques du projet.

2. STIPULATIONS TECHNIQUES

2.1 Principes généraux

Le présent lot comprend la conception, la fabrication et la mise en œuvre de trois structures en bois :

- ❖ **Structure 1 : Zone d'exposition ;**
- ❖ **Structure 2 : Cocon actif ;**
- ❖ **Structure 3 : Cocon passif.**

2.1.1 Principe constructif commun

Les trois structures reposent sur les principes suivants :

- **Ossature**

Structure de type caisson, d'une profondeur comprise entre 15 et 40 cm selon les ouvrages, réalisée en panneaux bois d'épaisseur minimale 18 mm (type tripli pin ou équivalent).

- **Habillage**

Parement en panneaux bois, avec utilisation de panneaux cintrables pour les parties courbes (type contreplaqué cintrable ou équivalent).

- **Isolation acoustique**

Chaque module devra intégrer une isolation acoustique intérieure composée :

- ❖ Soit d'une mousse alvéolaire (épaisseur minimale 30 mm),
- ❖ Soit d'un isolant biosourcé type panneaux textiles recyclés (type Métisse ou équivalent), présentant à la fois souplesse et tenue mécanique.

2.1.2 Variante technique

Le dispositif n'ayant pas vocation à être démonté puis remonté, le candidat pourra proposer :

- ❖ Une solution modulaire,
- ❖ Ou une solution monobloc.

Toute proposition alternative sera considérée comme une variante technique, sous réserve du respect des performances attendues.

2.2 Structure 1 – Zone d'exposition

2.2.1 Description générale

Structure autoportante de largeur 40 cm composée d'une paroi principale et de deux retours courbes.

2.2.2 Paroi droite

- ❖ Dimensions : 2,00 m (H) × 2,00 m (L) × 0,40 m (P)
- ❖ Intégration de **3 niches** en face intérieure :
 - Dimensions unitaires : 0,30 m (H) × 0,80 m (L) × 0,38 m (P)
 - Finition : bords arrondis

2.2.3 Parois courbes

- ❖ Nombre : 2
- ❖ Position : extrémités de la paroi droite
- ❖ Dimensions :
 - Hauteur : 2,00 m
 - Profondeur : 0,40 m
 - Géométrie : section de cercle, rayon 0,77 m

2.2.4 Revêtements

- ❖ **Face intérieure (côté niches)** : bois plein avec placage bois clair chaud (type frêne ou équivalent)
- ❖ **Face extérieure** : bois plein avec revêtement en liège (épaisseur 5 à 7 mm)

2.3 Structure 2 – Cocon actif

2.3.1 Description générale

Structure circulaire composée de trois parois courbes formant un espace immersif.

2.3.2 Parois

- ❖ Diamètre extérieur : 1 850 mm
- ❖ Épaisseur : 150 mm
- ❖ Longueurs :
 - ❖ Intérieure : 1 274 mm
 - ❖ Extérieure : 1 543 mm
- ❖ Hauteurs :
 - 2 parois : 1,90 m
 - 1 paroi : 1,50 m avec gravure « actif » (fichier fourni)

2.3.3 Trappes techniques

- ❖ Deux trappes d'accès en face intérieure :
- ❖ Position : 65 cm du sol et 60 cm du bord
- ❖ Prévoir démontabilité pour maintenance des équipements

2.3.4 Revêtements

- ❖ Parements intérieur et extérieur en bois plaqué (type frêne ou équivalent)

2.3.5 Ajourages lumineux

- ❖ Localisation : bande de 50 cm de hauteur (entre 1,00 m et 1,50 m)
- ❖ Motif : « bulles » (fichier fourni)
- ❖ Technique : découpe laser
- ❖ Exigence : finition intérieure claire pour réflexion lumineuse
- ❖ Coordination avec le **lot électronique**

2.3.6 Niches à odeurs

- ❖ Nombre : 3
- ❖ Dimensions : 120 × 140 mm
- ❖ Fermeture : volet avec pictogramme gravé

2.3.7 Toiture

- ❖ Forme : circulaire
- ❖ Diamètre extérieur : 1,85 m
- ❖ Épaisseur : 100 mm
- ❖ Composition :
 - face supérieure : panneau bois plein
 - face inférieure : panneau perforé motif « bulles » (*fichier vectoriel fourni au titulaire*)
- ❖ isolant acoustique intégré
- ❖ Intégration d'un **ruban LED RGBW** (lot électronique)
- ❖ Une face devra être facilement démontable, sans outillage spécifique, afin de permettre un accès rapide aux équipements d'éclairage pour leur installation et leur maintenance

2.3.8 Assises

- ❖ Nombre : 3 modules
- ❖ Forme : trapèze arrondi
- ❖ Dimensions :
 - Hauteur : 45 cm
 - Profondeur : 35 cm
- ❖ Assemblage possible en banquette

2.3.9 Séparation visuelle

- ❖ Tringle métallique circulaire (Ø 16 mm)
- ❖ Longueur : 150 cm
- ❖ Destinée à recevoir un rideau à œillets

2.3.10 Panneau signalétique de commande

- ❖ Panneau en bois cintrable de dimensions 420 × 297 mm, comportant la gravure de 7 pictogrammes (5 scénarios et 2 variateurs), selon modèle fourni au titulaire.
- ❖ Implantation : panneau fixé mécaniquement (vissage) sur la paroi intérieure, à gauche de l'entrée, positionné à 65 cm du sol fini et à 60 cm du bord de la paroi.
- ❖ Réservation technique : prévoir une découpe de la paroi en partie arrière du panneau, de dimensions 380 × 250 mm, destinée à l'intégration du système de commande électronique.
- ❖ Exigence de réalisation : gravure soignée et lisible des pictogrammes, conforme aux fichiers fournis.
- ❖ Coordination : élément à coordonner avec le lot électronique pour l'intégration et le raccordement du système de commande.

2.3.1 Intégration des équipements

- ❖ Intégration des systèmes lumineux et sonores
- ❖ Accessibilité pour maintenance obligatoire
- ❖ Coordination impérative avec le **lot électronique**

Le panneau de signalétique « commande », en coordination avec le lot électronique, permet le pilotage de 5 scénarios lumineux (éclairage de la toiture et des parois) ainsi que de la diffusion sonore et de leurs variations.

2.4 Structure 3 – Cocon passif

2.4.1 Description générale

Structure circulaire à vocation immersive passive.

2.4.2 Parois

- ❖ Diamètre extérieur : 1 200 mm
- ❖ Épaisseur : 150 mm
- ❖ Longueurs :
 - intérieure : 707 mm
 - extérieure : 947 mm
- ❖ Hauteurs :
 - 2 parois : 1,90 m
 - 1 paroi : 1,50 m (pivotante) avec gravure « passif »

2.4.3 Revêtements

Parements bois plaqué clair (type frêne ou équivalent)

2.4.4 Toiture

- ❖ Diamètre : 1,20 m
- ❖ Épaisseur : 100 mm
- ❖ Composition :
 - panneau bois + isolant acoustique (partie supérieure)
 - textile ignifugé (type voile ou rétroprojection) en sous-face
- ❖ Intégration LED RGBW (lot électronique)
- ❖ Démontabilité pour maintenance

2.4.5 Séparation visuelle

- ❖ Tringle circulaire métallique
- ❖ Circonférence : 95 cm
- ❖ Support de rideau

2.4.6 Panneau de commande

- ❖ Dimensions : 100 × 100 mm
- ❖ Gravure : pictogramme variateur
- ❖ Prévoir intégration d'un capteur de mouvement en lien avec le lot électronique

2.5 Normes et restrictions

Une vigilance est requise quant au respect des normes anti-feu : structure bois de 18 mm d'épaisseur minimum.

- ❖ Tissus ignifugés norme M1
- ❖ Revêtement en bois ignifugé au minimum Euroclasse B-s1, d0
- ❖ Isolant au minimum Euroclasse B-s1, d0

Une vigilance est requise quant au respect des normes d'accessibilité :

- ❖ Passage des usagers au minimum de 900 mm
- ❖ Câblage non apparents (sauf au dos des cocons pour les branchements électriques de ceux-ci)

2.6 Spécifications communes

- ❖ Qualité d'exécution soignée (menuiserie, assemblages, finitions)
- ❖ Stabilité et sécurité des structures autoportantes
- ❖ Accessibilité pour maintenance
- ❖ Coordination obligatoire avec les autres lots, notamment **électronique**
- ❖ Respect des normes en vigueur (sécurité, ERP, réaction au feu des matériaux)

3.CONTRAINTES DU PROJET

3.1 Délai de réalisation

Les équipements seront préparés en atelier.

La durée maximale d'intervention sur site est fixée à **une semaine**.

3.2 Réunions de coordination

Une réunion de coordination sera organisée avec le maître d'ouvrage

Toute modification devra faire l'objet d'une validation préalable

Des réunions complémentaires pourront être organisées si nécessaire

3.3 Livraison

La livraison et l'installation devront être réalisées **au plus tard le 13 juillet 2026**.

3.4 Visite de parfait achèvement

Dans un délai maximal de **3 mois après installation**, le titulaire devra :

Lever les réserves,

Ajuster les réglages techniques,

Optimiser la détection et la programmation.

Cette intervention fera l'objet d'un bon de passage signé conditionnant le paiement du solde.

3.5 Maintenance

Le titulaire devra garantir :

Une accessibilité aisée aux équipements,

Une maintenance simple et rapide,

La possibilité de remplacement des composants sans dégradation des ouvrages.